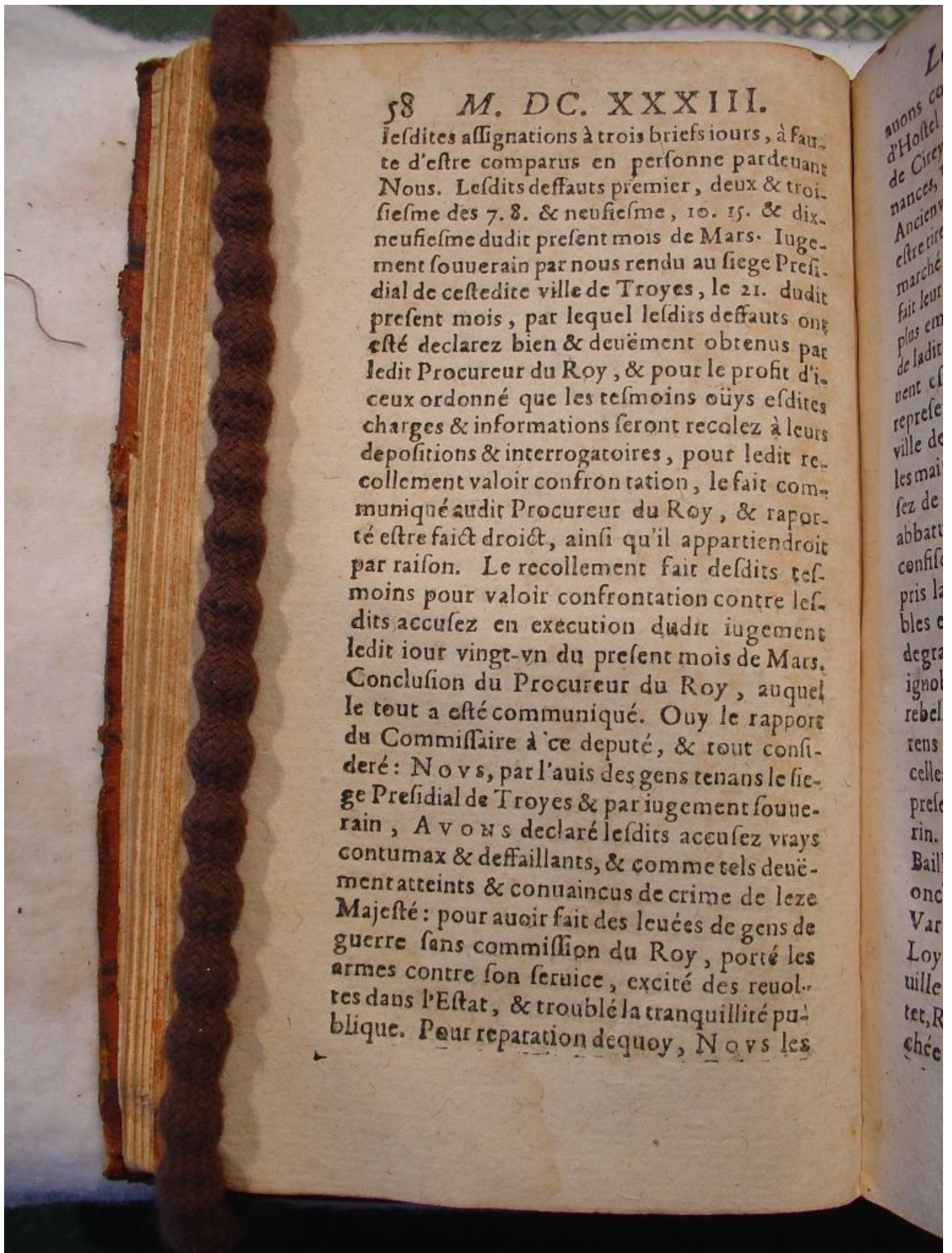
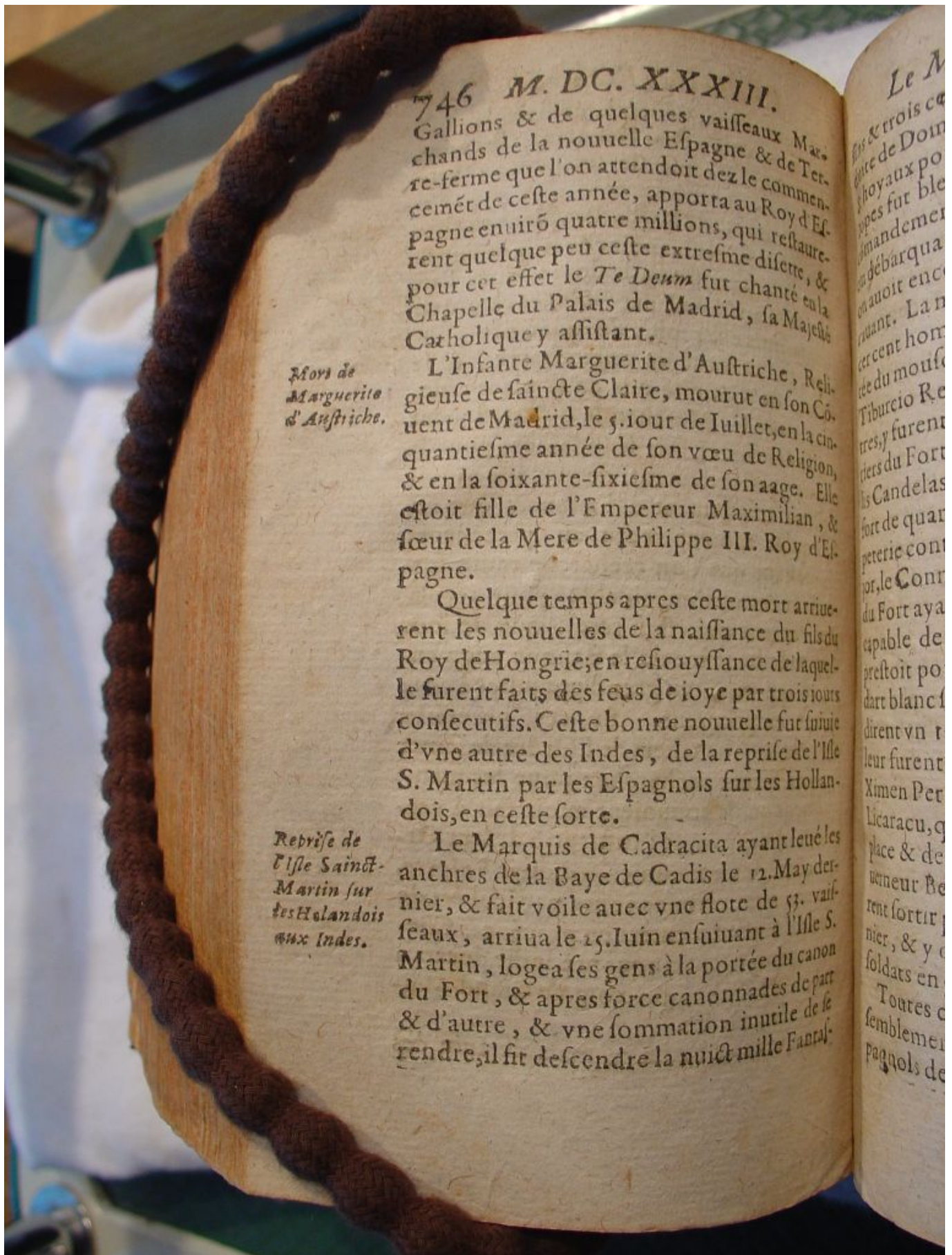


1633_0058.jpg



1633_0746.jpg



746 M. DC. XXXIII.

Gallions & de quelques vaisseaux Marchands de la nouvelle Espagne & de Terce-ferme que l'on attendoit dez le commencement de ceste année, apporta au Roy d'Espagne enuirō quatre millions, qui restaurent quelque peu ceste extreme disette, & pour cet effet le *Te Deum* fut chanté en la Chapelle du Palais de Madrid, sa Majesté Catholique y assistant.

*Mort de
Marguerite
d'Autriche.*

L'Infante Marguerite d'Autriche, Religieuse de sainte Claire, mourut en son Couuent de Madrid, le 5. iour de Iuillet, en la cinquantesme année de son vœu de Religion, & en la soixante-sixiesme de son age. Elle estoit fille de l'Empereur Maximilian, & sœur de la Mere de Philippe III. Roy d'Espagne.

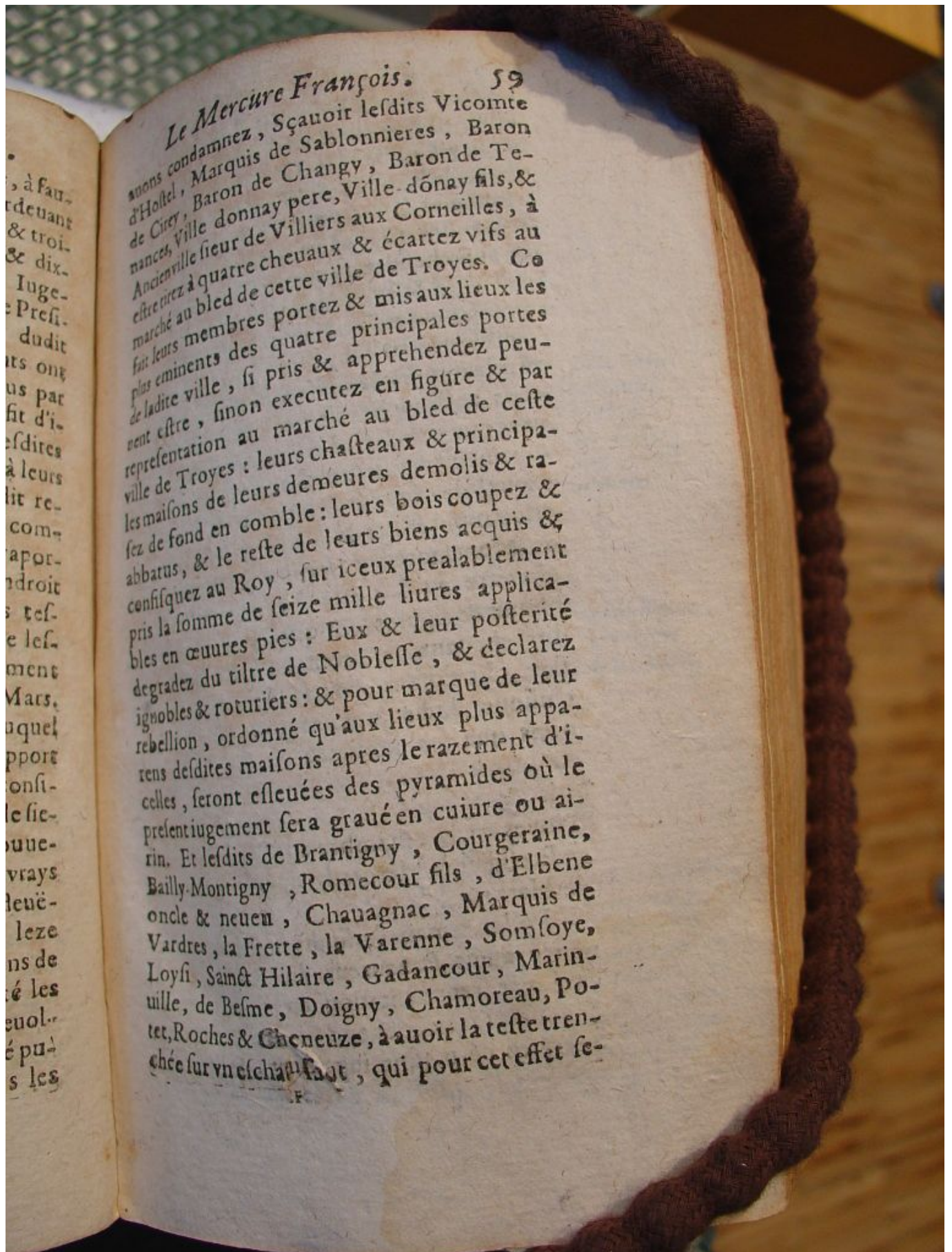
Quelque temps apres ceste mort arriuerent les nouvelles de la naissance du fils du Roy de Hongrie; en resiouissance de laquelle furent faits des feus de ioye par trois iours consecutifs. Ceste bonne nouvelle fut suivie d'une autre des Indes, de la reprise de l'Isle S. Martin par les Espagnols sur les Hollandois, en ceste sorte.

*Reprise de
l'Isle Saint-
Martin sur
les Hollandois
aux Indes.*

Le Marquis de Cadracita ayant leué les anchres de la Baye de Cadis le 12. May dernier, & fait voile avec vne flote de 53. vaisseaux, arriua le 25. Iuin ensuiuant à l'Isle S. Martin, logea ses gens à la portée du canon du Fort, & apres force canonnades de part & d'autre, & vne sommation inutile de se rendre, il fit descendre la nuit mille Fantai-

Le M...
trois ca...
de Dou...
hoiaux po...
fuit ble...
mandem...
gébârqua...
auoit enc...
uant. La n...
cent hom...
du mouf...
Tiburcio Re...
furent...
du Fort...
Candelas...
de quar...
peterie con...
or, le Conr...
du Fort aya...
capable de...
prestoit po...
dant blanc...
dirent vn r...
leur furent...
Ximen Per...
Licaracu, q...
place & de...
ueneur Be...
rent sortir...
nier, & y e...
soldats en...
Toutes c...
sembleme...
pagnols de

1633_0059.jpg

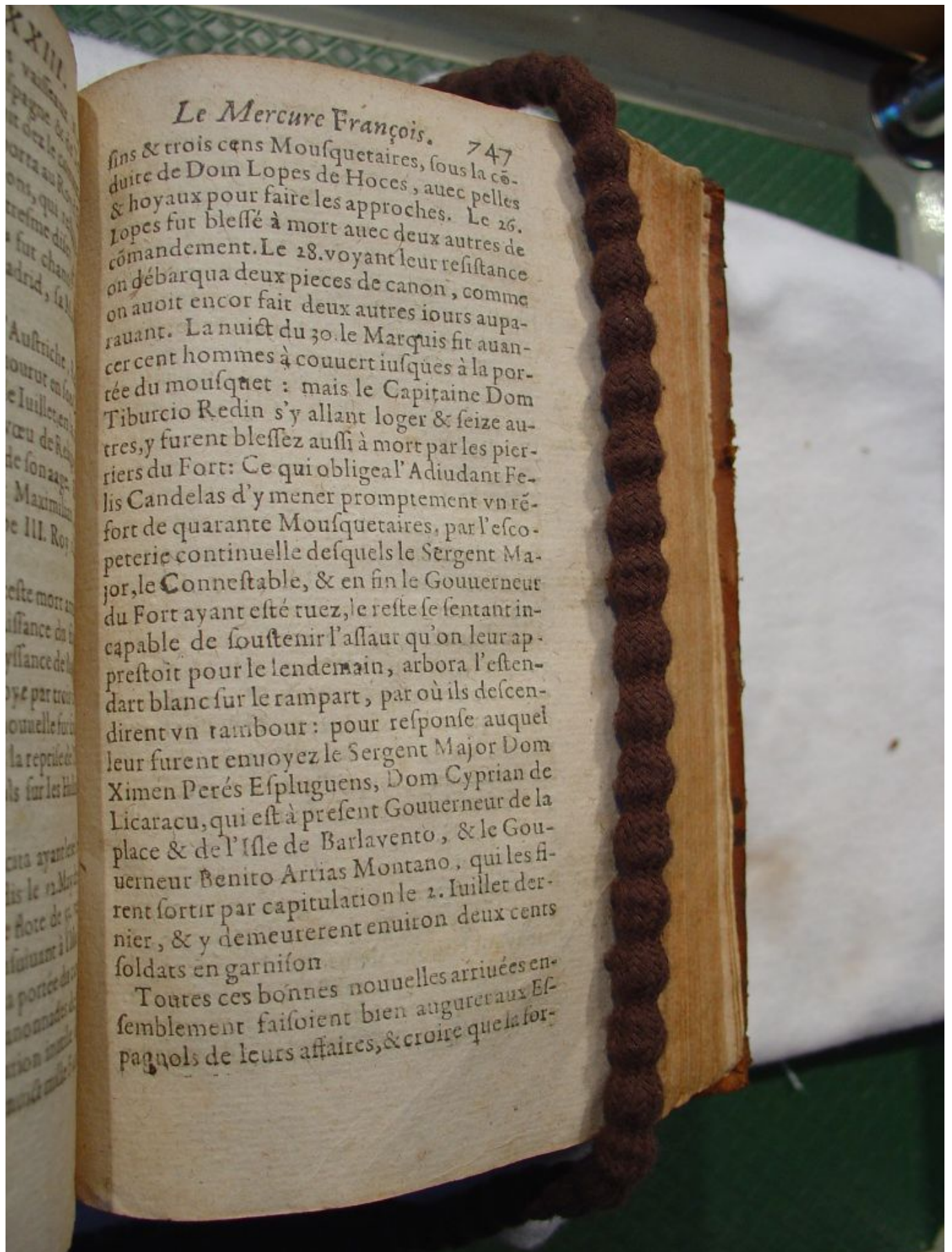


Le Mercure François.

59

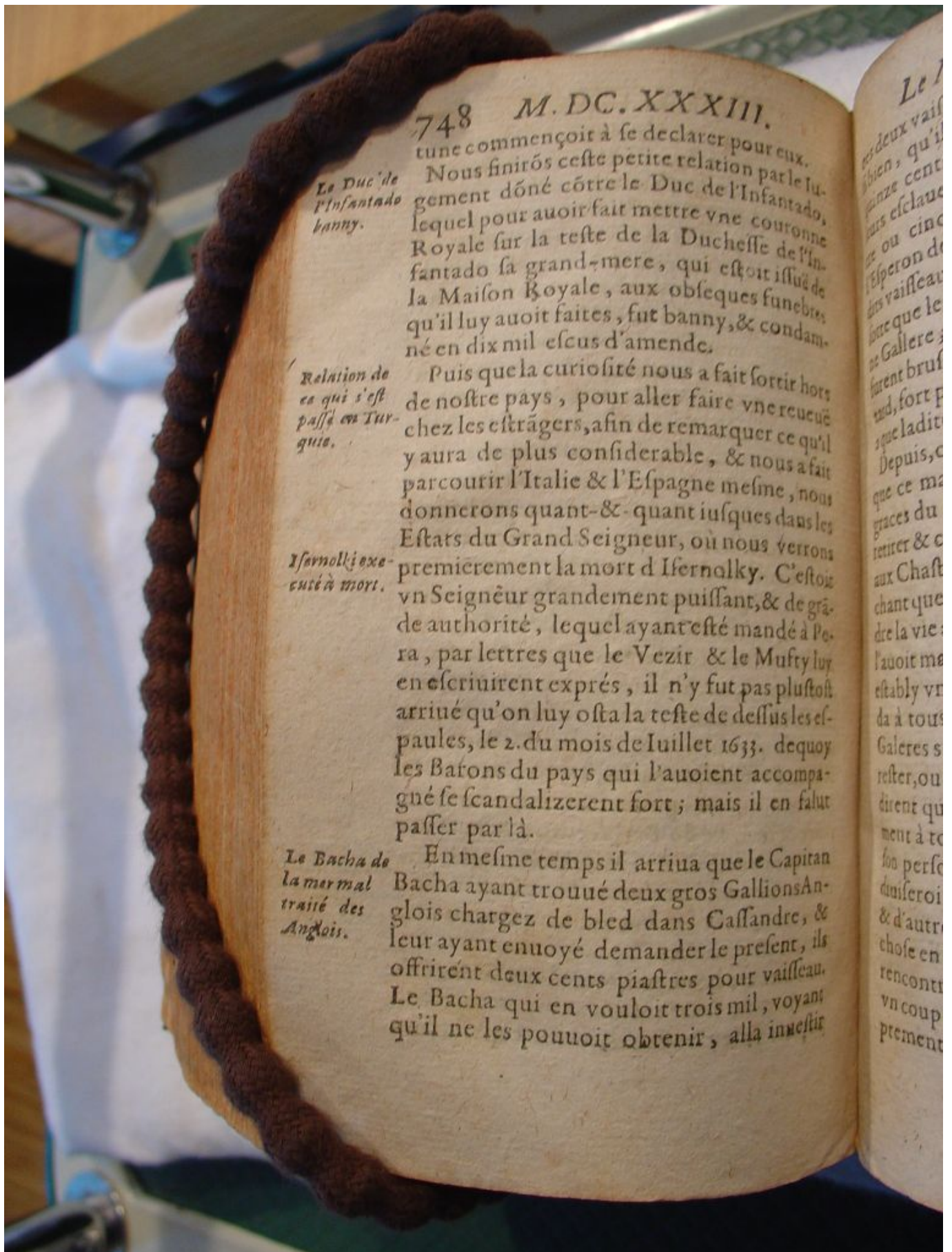
mons condamnez, Sçauoir lesdits Vicomte d'Hostel, Marquis de Sablonnières, Baron de Cirey, Baron de Changy, Baron de Tencances, Ville donnay pere, Ville donnay fils, & Ancienville sieur de Villiers aux Corneilles, à estre tirez à quatre chevaux & écartez vifs au marché au bled de cette ville de Troyes. Ce fut leurs membres portez & mis aux lieux les plus eminentz des quatre principales portes de ladite ville, si pris & apprehendez peuent estre, sinon executez en figure & par representation au marché au bled de ceste ville de Troyes: leurs chasteaux & principales maisons de leurs demeures demolis & rablez de fond en comble: leurs bois coupez & abbatus, & le reste de leurs biens acquis & confisquez au Roy, sur iceux prealablement pris la somme de seize mille liures applicables en œuures pies: Eux & leur posterité degradez du tiltre de Noblesse, & declarez ignobles & roturiers: & pour marque de leur rebellion, ordonné qu'aux lieux plus apparens desdites maisons apres le razement d'icelles, seront esleuées des pyramides où le present iugement sera graué en cuiure ou airin. Et lesdits de Brantigny, Courgeraine, Bailly-Montigny, Romecour fils, d'Elbene oncle & neuem, Chauagnac, Marquis de Vardres, la Frette, la Varenne, Somsoye, Loyfi, Sainct Hilaire, Gadancour, Marinville, de Besme, Doigny, Chamoreau, Potet, Roches & Cheneuze, à auoir la teste trenchée sur vn eschauffaut, qui pour cet effet se-

1633_0747.jpg



Le Mercure François. 747
fins & trois cens Mousquetaires, sous la cō-
duite de Dom Lopes de Hoces, avec pelles
& hoyaux pour faire les approches. Le 26.
Lopes fut blessé à mort avec deux autres de
cōmandement. Le 28. voyant leur resistance
on débarqua deux pieces de canon, comme
on auoit encor fait deux autres iours aupara-
uant. La nuit du 30. le Marquis fit auan-
cer cent hommes à couuert iusques à la por-
tée du mousquet : mais le Capitaine Dom
Tiburcio Redin s'y allant loger & seize au-
tres, y furent blessés aussi à mort par les pier-
riers du Fort: Ce qui obligea l'Adiudant Fe-
lis Candelas d'y mener promptement vn ré-
fort de quarante Mousquetaires, par l'esco-
peterie continuelle desquels le Sergent Ma-
jor, le Connestable, & en fin le Gouverneur
du Fort ayant esté ruez, le reste se sentant in-
capable de soustenir l'assaut qu'on leur ap-
prestoit pour le lendemain, arbora l'esten-
dard blanc sur le rempart, par où ils descen-
dirent vn rambour: pour responce auquel
leur furent enuoyez le Sergent Major Dom
Ximen Perés Espluguens, Dom Cyprian de
Licaracu, qui est à present Gouverneur de la
place & de l'Isle de Barlvento, & le Gou-
verneur Benito Arrias Montano, qui les fi-
rent sortir par capitulation le 2. Iuillet der-
nier, & y demeurèrent enuiron deux cents
soldats en garnison
Toutes ces bonnes nouvelles arriuées en-
semblement faisoient bien augurer aux Es-
pagnols de leurs affaires, & croire que la for-

1633_0748.jpg



748 M. DC. XXXIII.

*Le Duc de
l'Infantado
banny.*

tune commençoit à se declarer pour eux.
Nous finirós ceste petite relation par le ju-
gement donné cõtre le Duc de l'Infantado,
lequel pour auoir fait mettre vne couronne
Royale sur la teste de la Duchesse de l'In-
fantado sa grand-mere, qui estoit issué de
la Maison Royale, aux obseques funebres
qu'il luy auoit faites, fut banny, & condam-
né en dix mil escus d'amende.

*Relation de
ce qui s'est
passé en Tur-
quis.*

Puis que la curiosité nous a fait sortir hors
de nostre pays, pour aller faire vne reueuë
chez les estrangers, afin de remarquer ce qu'il
y aura de plus considerable, & nous a fait
parcourir l'Italie & l'Espagne mesme, nous
donnerons quant-&-quant iusques dans les
Estats du Grand Seigneur, où nous verrons
premièrement la mort d Isernolky. C'estoit
vn Seigneur grandement puissant, & de grã-
de authorité, lequel ayant esté mandé à Pe-
ra, par lettres que le Vezir & le Musty luy
en escriuient exprés, il n'y fut pas plustost
arriué qu'on luy osta la teste de dessus les es-
paules, le 2. du mois de Iuillet 1633. dequoy
les Batons du pays qui l'auoient accompa-
gné se scandalizerent fort; mais il en salut
passer par là.

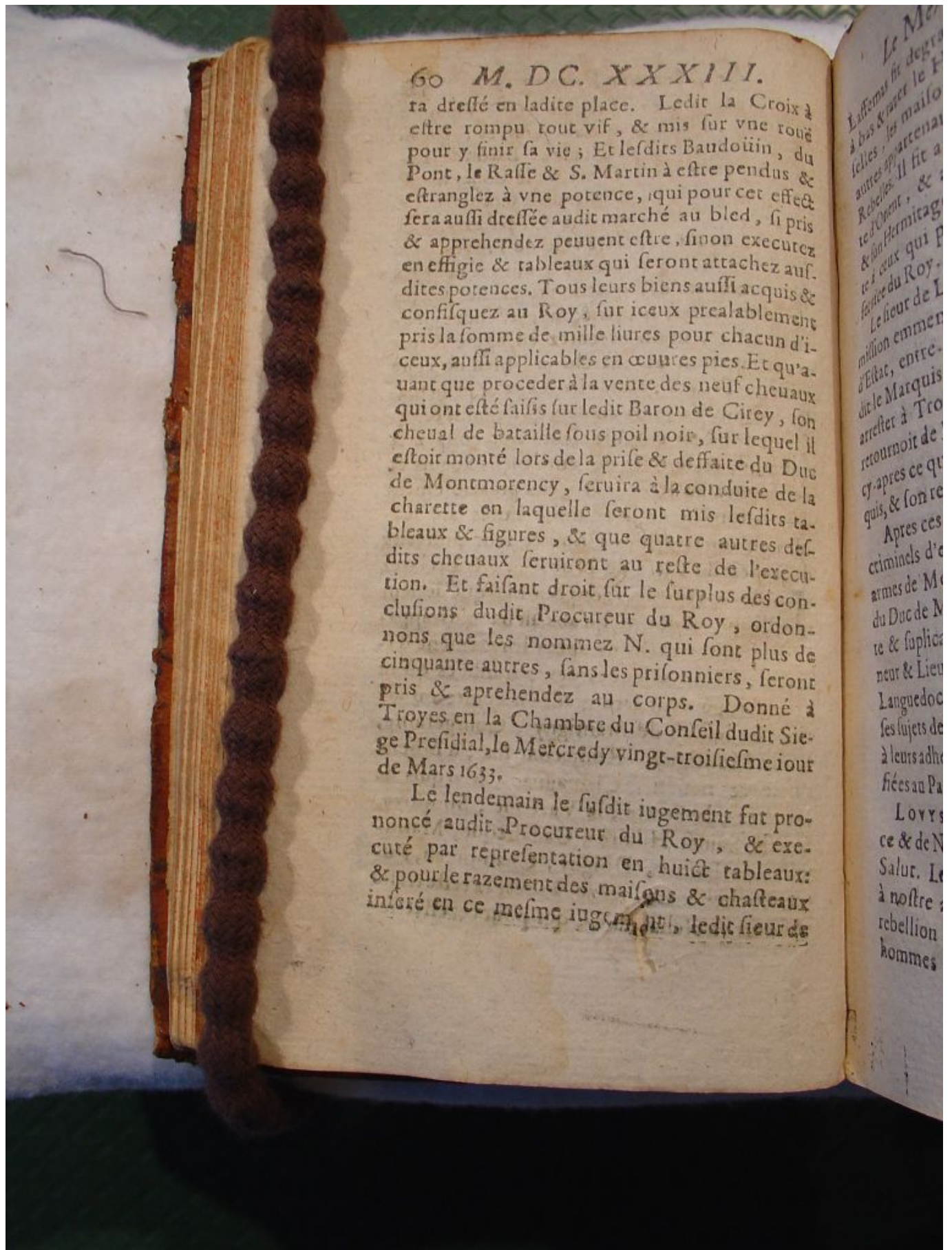
*Isernolky ex-
cuté à mort.*

*Le Bacha de
la mer mal
traité des
Anglois.*

En mesme temps il arriua que le Capitan
Bacha ayant trouué deux gros Gallions An-
glois chargez de bled dans Cassandre, &
leur ayant enuoyé demander le present, ils
offrirent deux cents piastres pour vaisseau.
Le Bacha qui en vouloit trois mil, voyant
qu'il ne les pouuoit obtenir, alla inuestir

*Le
deux vais
bien, qu'i
quinze cent
surs esclau
ou cinc
l'Esperon de
vaisseau
que le
Gallere
brut
and, fort p
que ladi
Depuis, c
que ce ma
graces du
terrier & c
aux Chast
chant que
dre la vie
l'auoit ma
estably vn
da à tous
Galeres s
rester, ou
dirent qu
ment à te
son perfe
d'iseroi
& d'autr
chose en
rencont
vn coup
prement*

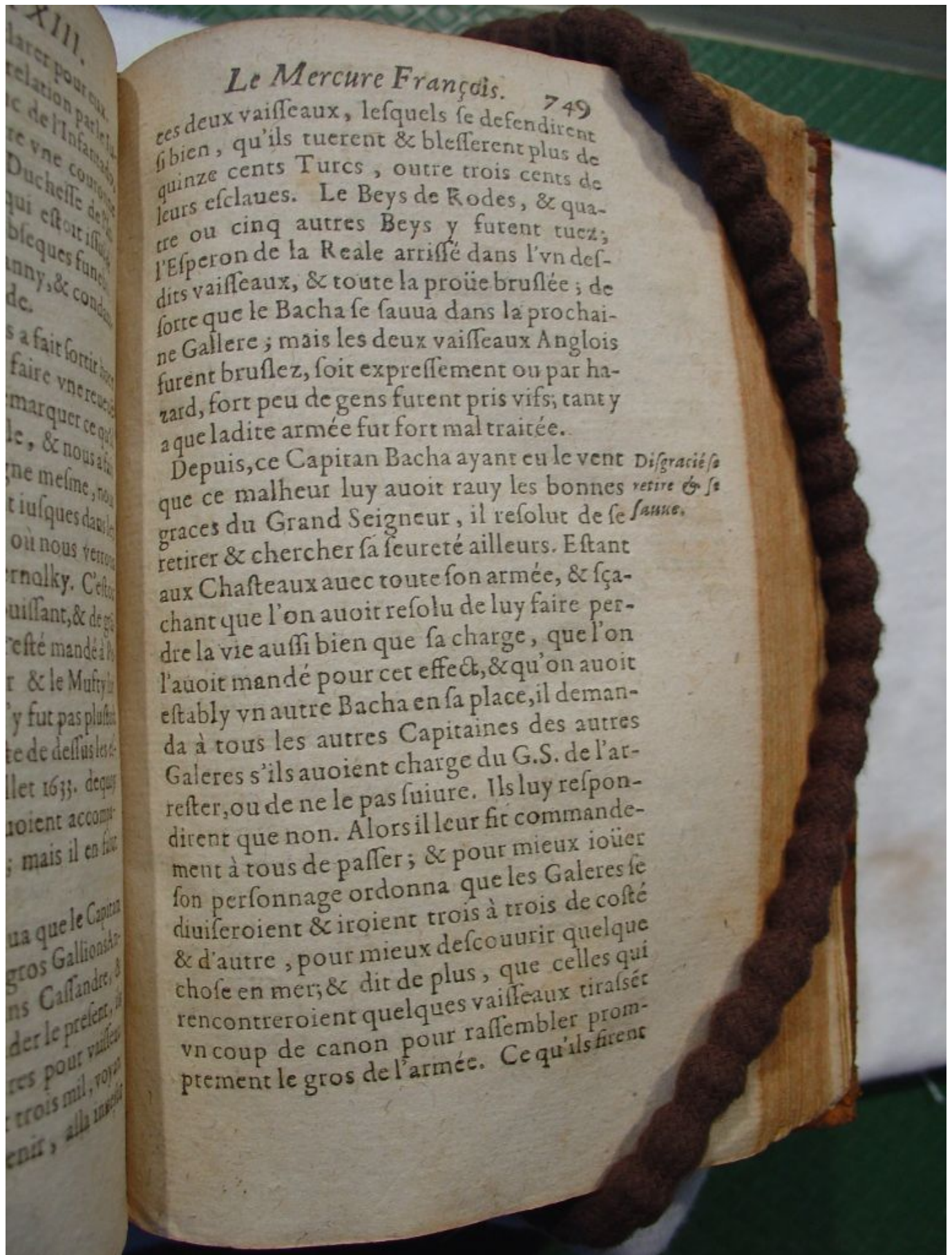
1633_0060.jpg



60 M. DC. XXXIII.
ra dressé en ladite place. Ledit la Croix à
estre rompu tout vif, & mis sur vne rouë
pour y finir sa vie; Et lesdits Baudouin, du
Pont, le Rasse & S. Martin à estre pendus &
estranglez à vne potence, qui pour cet effect
sera aussi dressée audit marché au bled, si pris
& apprehendez peuent estre, sinon executez
en effigie & tableaux qui seront attachez auf-
dites potences. Tous leurs biens aussi acquis &
confisquez au Roy, sur iceux prealablement
pris la somme de mille liures pour chacun d'i-
ceux, aussi applicables en ceures pies. Et qu'a-
uant que proceder à la vente des neuf cheuaux
qui ont esté saisis sur ledit Baron de Cirey, son
cheval de bataille sous poil noir, sur lequel il
estoit monté lors de la prise & deffaite du Duc
de Montmorency, servira à la conduite de la
charette en laquelle seront mis lesdits ta-
bleaux & figures, & que quatre autres des-
dits cheuaux serviront au reste de l'execu-
tion. Et faisant droit sur le surplus des con-
clusions dudit Procureur du Roy, ordon-
nons que les nommez N. qui sont plus de
cinquante autres, sans les prisonniers, seront
pris & aprehendez au corps. Donnè à
Troyes en la Chambre du Conseil dudit Sie-
ge Presidial, le Mercredy vingt-troisiesme iour
de Mars 1633.
Le lendemain le susdit iugement fut pro-
noncé audit Procureur du Roy, & exe-
cuté par representation en huit tableaux:
& pour le razement des maisons & chasteaux
interé en ce mesme iugement, ledit sieur de

Le Me...
L'affaires de degre...
à bas & varet le f...
telles, les maiso...
autres appartenan...
Rebelles. Il fit a...
te d'Orvent, &...
& son Hermitag...
te à ceux qui p...
faite du Roy.
Le sieur de L...
million emmen...
d'Estac, entre-...
dit le Marquis...
arresté à Tro...
retournoit de...
cy-apres ce qu...
quis, & son re...
Après ces...
criminels d'e...
armes de M...
du Duc de M...
re & suplic...
neur & Lieu...
Languedoc...
ses sujets de...
à leurs adhe...
fiées au Pa...
Loy...
ce & de N...
Salut. Le...
à nostre...
rebellion...
hommes

1633_0749.jpg



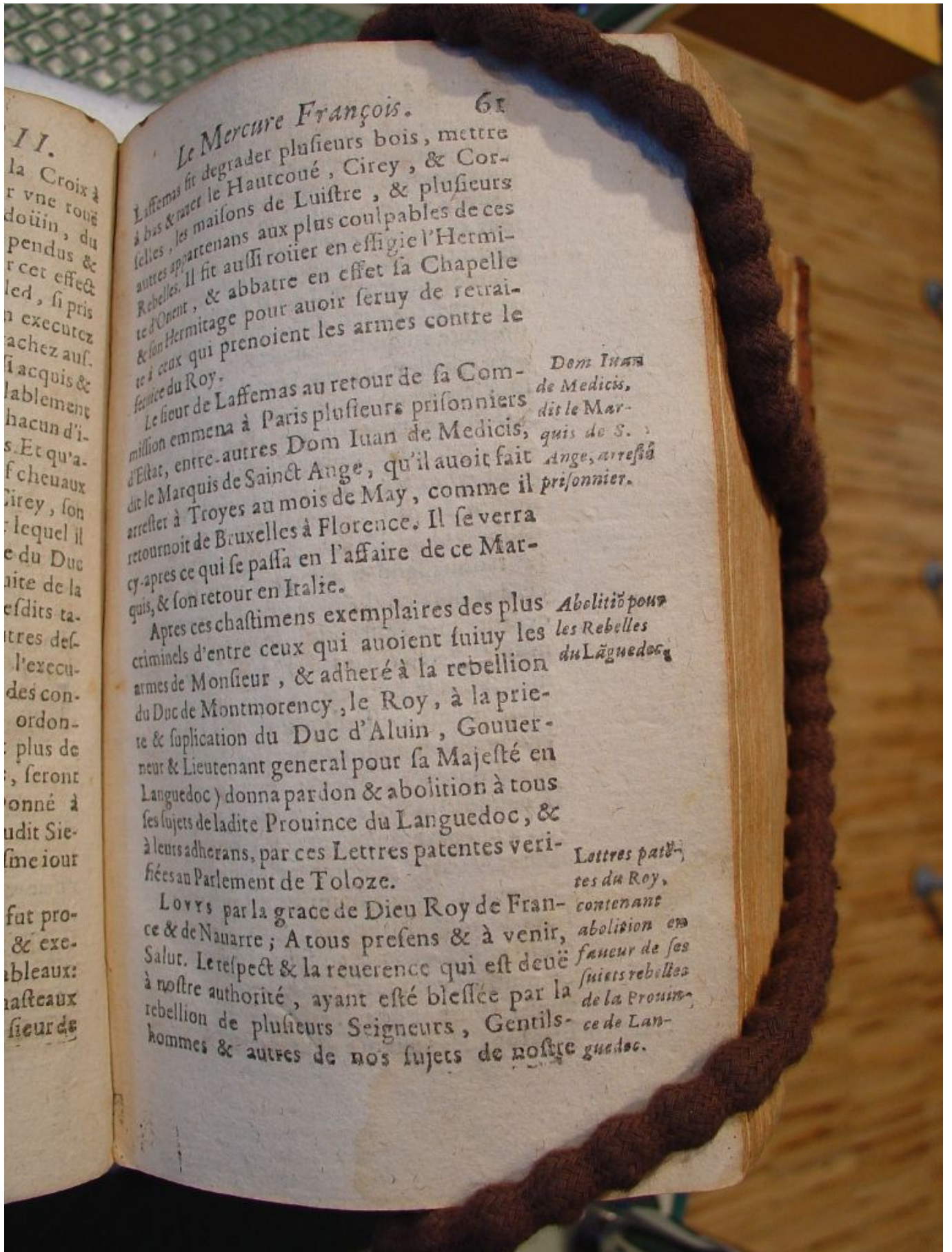
Le Mercure François.

749

ces deux vaisseaux, lesquels se defendirent si bien, qu'ils tuerent & bleferent plus de quinze cents Turcs, outre trois cents de leurs esclaves. Le Beys de Rhodes, & quatre ou cinq autres Beys y furent tuez; l'Esperon de la Reale arrissé dans l'un desdits vaisseaux, & toute la proüe bruslée; de sorte que le Bacha se sauua dans la prochaine Gallere; mais les deux vaisseaux Anglois furent bruslez, soit expressement ou par hazard, fort peu de gens furent pris vifs; tant y a que ladite armée fut fort mal traitée.

Depuis, ce Capitan Bacha ayant eu le vent disgracié ^{Disgracié sa} que ce malheur luy auoit rauy les bonnes ^{retire & se} graces du Grand Seigneur, il resolut de se ^{saue,} retirer & chercher sa seureté ailleurs. Estant aux Chasteaux avec toute son armée, & sçachant que l'on auoit resolu de luy faire perdre la vie aussi bien que sa charge, que l'on l'auoit mandé pour cet effect, & qu'on auoit estably vn autre Bacha en sa place, il demanda à tous les autres Capitaines des autres Galeres s'ils auoient charge du G.S. de l'arrester, ou de ne le pas suiure. Ils luy responderent que non. Alors il leur fit commandement à tous de passer; & pour mieux iouier son personnage ordonna que les Galeres se diuiseroient & iroient trois à trois de costé & d'autre, pour mieux descouurir quelque chose en mer; & dit de plus, que celles qui rencontreroient quelques vaisseaux tirassent vn coup de canon pour rassembler promptement le gros de l'armée. Ce qu'ils firent

1633_0061.jpg



Le Mercure François. 61

Laffemas fit degrader plusieurs bois, mettre à bas & razer le Hautcoué, Cirey, & Corbelles, les maisons de Luistre, & plusieurs autres appartenans aux plus coupables de ces Rebelles. Il fit aussi rotier en effigie l'Hermitte d'Oront, & abbatre en effet sa Chapelle & son Hermitage pour auoir seruy de retraite à ceux qui prenoient les armes contre le service du Roy.

Le sieur de Laffemas au retour de sa Commission emmena à Paris plusieurs prisonniers d'Etat, entre autres Dom Iuan de Medicis, dit le Marquis de Saint Ange, qu'il auoit fait arrester à Troyes au mois de May, comme il retournoit de Bruxelles à Florence. Il se verra cy-apres ce qui se passa en l'affaire de ce Marquis, & son retour en Italie.

Après ces chastimens exemplaires des plus criminels d'entre ceux qui auoient suiuy les armes de Monsieur, & adhérent à la rebellion du Duc de Montmorency, le Roy, à la priere & supplication du Duc d'Aluin, Gouverneur & Lieutenant general pour sa Majesté en Languedoc) donna pardon & abolition à tous ses sujets de ladite Prouince du Languedoc, & à leurs adhérents, par ces Lettres patentes vérifiées au Parlement de Toloze.

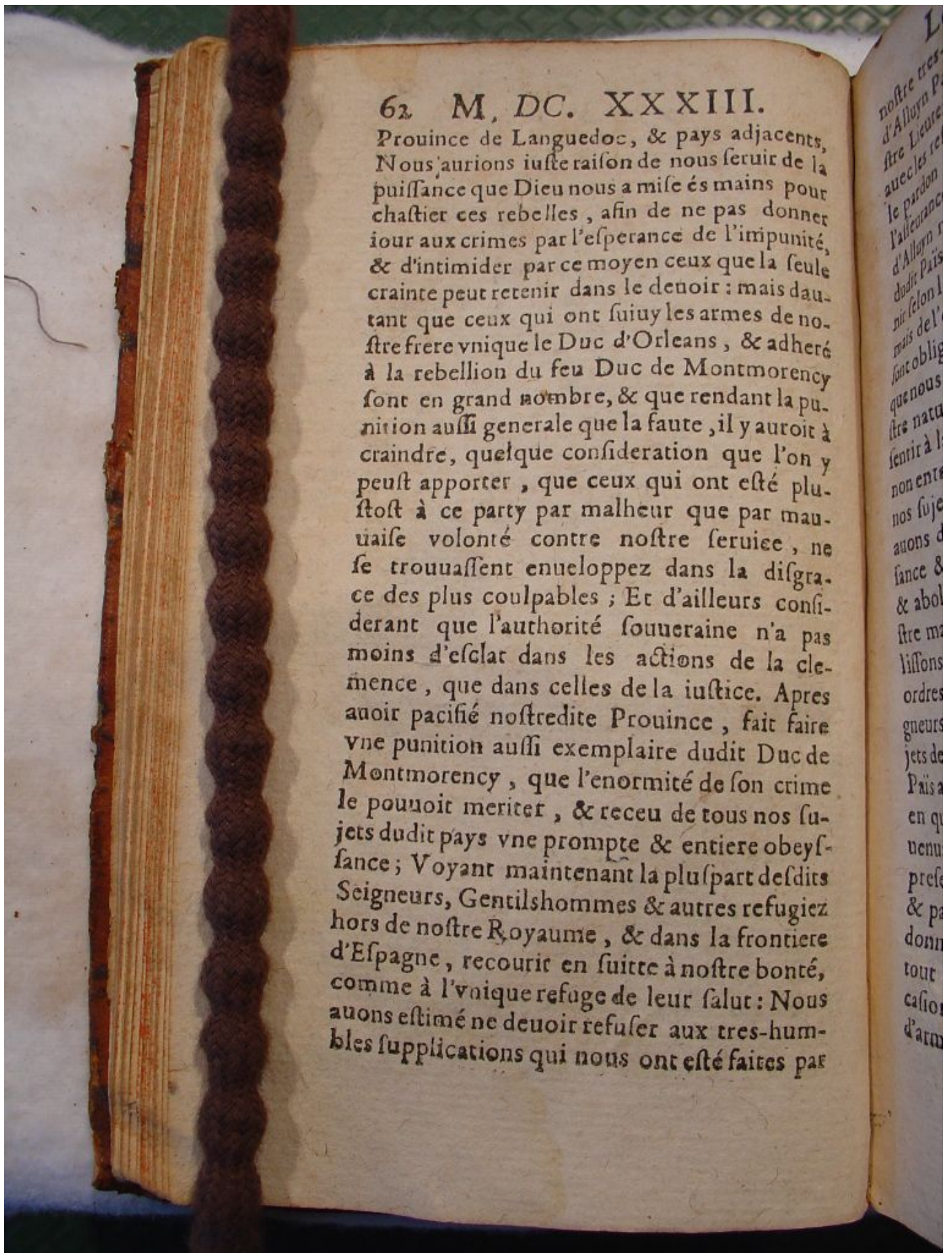
Loyrs par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre; A tous presens & à venir, Salut. Le respect & la reuerence qui est deuë à nostre autorité, ayant esté blessée par la rebellion de plusieurs Seigneurs, Gentils-hommes & autres de nos sujets de nostre

Dom Iuan de Medicis, dit le Marquis de S. Ange, arresté prisonnier.

Abolitiõ pour les Rebelles du Languedoc

Lettres patentes du Roy, contenant abolition en faueur de ses sujets rebelles de la Prouince de Languedoc.

1633_0062.jpg



62 M. DC. XXXIII.

Prouince de Languedoc, & pays adjacents, Nous aurions iuste raison de nous seruir de la puissance que Dieu nous a mise és mains pour chastier ces rebelles, afin de ne pas donner iour aux crimes par l'esperance de l'impunité, & d'intimider par ce moyen ceux que la seule crainte peut retenir dans le deuoir: mais d'autant que ceux qui ont suiuy les armes de nostre frere vnique le Duc d'Orleans, & adheré à la rebellion du feu Duc de Montmorency sont en grand nombre, & que rendant la punition aussi generale que la faute, il y auroit à craindre, quelque consideration que l'on y peult apporter, que ceux qui ont esté plus tost à ce party par malheur que par mauuaise volonté contre nostre seruice, ne se trouuassent enuoloppez dans la disgrâce des plus coupables; Et d'ailleurs considerant que l'authorité souueraine n'a pas moins d'esclat dans les actions de la clemence, que dans celles de la iustice. Apres auoir pacifié nostredite Prouince, fait faire vne punition aussi exemplaire dudit Duc de Montmorency, que l'enormité de son crime le pouuoit meriter, & receu de tous nos sujets dudit pays vne prompte & entiere obeyssance; Voyant maintenant la pluspart desdits Seigneurs, Gentilshommes & autres refugiez hors de nostre Royaume, & dans la frontiere d'Espagne, recourit en suite à nostre bonté, comme à l'vnique refuge de leur salut: Nous auons estimé ne deuoir refuser aux tres-humbles supplications qui nous ont esté faites par

1633_0750.jpg



750 M. DC. XXXIII.
mais le compagnon n'auoit garde d'entendre ce coup de canon ; car si tost qu'il les eut quittez il gaigna pays.

*Conchou
Mamet fait
Bacha de
Damas.*

*Fait la guerre
contre
Emir Facardin.*

En ceste année 1633. il y eut guerre en la Palestine, dont voicy l'origine. Conchou Mamet ayant deffait l'an passé Allez Bacha dans la Natolie, fut bien receu du G. S. qui luy donna pouuoir de commander Damas en qualité de Bacha. A son depart de Constantinople ayant demandé à sa Hautesse pouuoir de combattre l'Emir Facardin, (tenu en quelque façon comme rebelle, quoy qu'il paye de grands tributs tous les ans) il luy accorda, avec l'assistance necessaire pour vne telle entrepryse. Or ce Conchou Mamet estant arrivé en Damas, fit proclamer par la ville & lieux circonuoisins la guerre contre ledit Emir Facardin; les Bachas de Tripoli, & de Hierusalem, l'Emir Feront & Thasabheys se ioignent à Conchou Mamet, lequel fait marcher son armée, composée seulement de huit mil hommes, vers Saphet contre l'Emir Ally, fils aisné de Emir Facardin; mais ceste armée du Bacha fut deffaitte par Ally en quatre rencontres, où les principaux d'icelle furent tuez, & vne grande partie des soldats, sans aucune perte du costé dudit Emir Ally, qui auoit avec luy quinze mil hommes de pied & trois mil Cheuaux, & d'autre costé quinze mil Arabes bien montez à son commandement: Ses trois freres estoient aussi en d'autres contrées avec six ou sept mil hommes chacun.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan